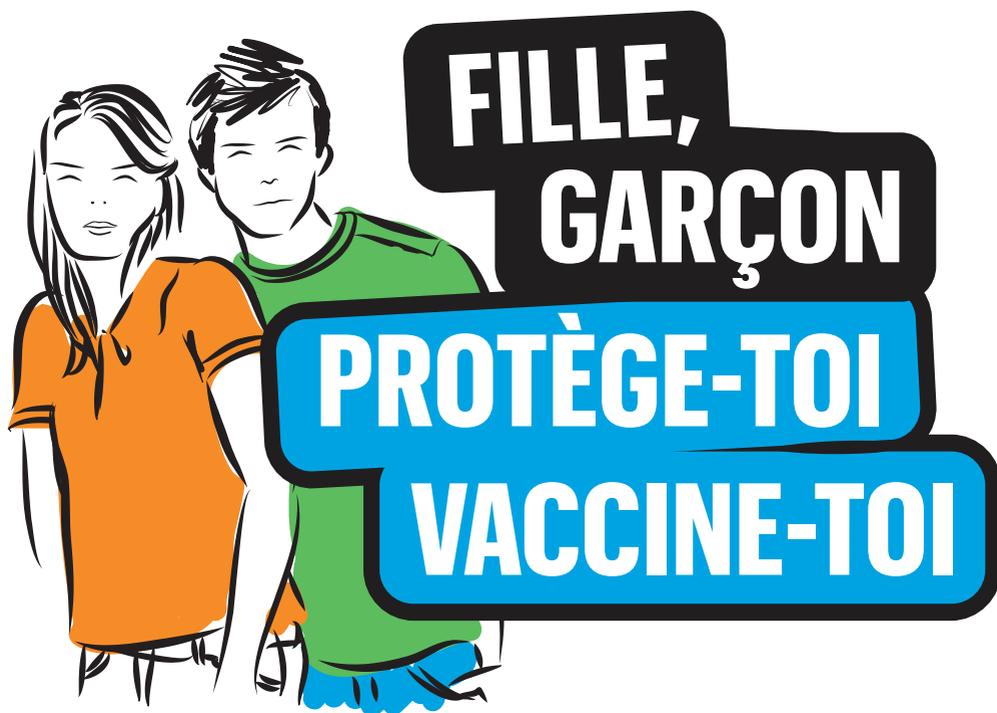




La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

PAPILLOMAVIRUS

Tous concernés par cette infection sexuellement transmissible*



Infos sur auvergnerhonealpes.fr

* Le virus se transmet par
les contacts intimes de peau à peau.
Se protéger, c'est protéger les autres.

QU'EST-CE QUE LE PAPILOMAVIRUS ?

L'infection à papillomavirus humain (autrement appelée HPV) est une infection sexuellement transmissible (IST) très fréquente. Bien que le plus souvent éliminée spontanément par l'organisme, dans 10% des cas cette infection provoque différents types de lésions précancéreuses.

Celles-ci peuvent évoluer en cancer chez l'homme et la femme : col de l'utérus, vulve, vagin, anus, pénis, bouche et gorge.

Le papillomavirus est responsable, chaque année, de plus de **6 000** cas de cancers.

100 % des cancers du col de l'utérus sont dus aux infections liées au papillomavirus.

25 % des cancers provoqués par le papillomavirus surviennent chez les hommes.

Comment se transmet le virus ?

Le papillomavirus se transmet à l'occasion des rapports sexuels mais aussi de contacts intimes de peau à peau.

Qui est concerné par la vaccination ?

La plupart des personnes sont contaminées dès le début de leur vie sexuelle.

C'est pourquoi il est nécessaire de vacciner **les filles et les garçons entre 11 et 14 ans**, avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans.

Où se faire vacciner ?

Chez un médecin, une sage-femme ou un infirmier (sur prescription médicale).
Le vaccin est pris en charge par la sécurité sociale et votre mutuelle.



PLUS D'INFOS



Sources : Haute Autorité de Santé (2015) – Ameli.